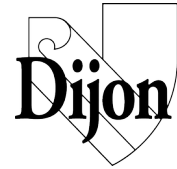


Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 20 mars 2023

Président : Monsieur REBSAMEN
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 mars 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59
Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

Membres absents :

Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

OBJET : CULTURE

Direction des Musées – Acquisitions d'œuvres

Les acquisitions d'œuvres par le musée sont soumises à une procédure particulière. En effet, il est nécessaire pour la Ville d'engager l'acquisition d'une œuvre, avant, de pouvoir solliciter une subvention et demander l'inscription de cette œuvre à l'inventaire réglementaire du musée.

La Ville de Dijon a engagé l'acquisition de plusieurs œuvres qui ont vocation à venir compléter les collections du musée des Beaux-Arts, pour une somme totale de 66 077 €.

Il s'agit des œuvres suivantes :

- Un diptyque daté de 2020 (huile sur toile, 200 x 300 cm), sans titre, de Marc Desgrandchamps.

Au printemps 2023, le musée des Beaux-Arts de Dijon présentera une importante exposition dédiée aux 10 dernières années de création de l'artiste, après la grande rétrospective du musée d'art moderne de Paris en 2011. Dans ce contexte, le musée des Beaux-Arts de Dijon a acquis une œuvre emblématique pour enrichir ses collections contemporaines et garder une trace de l'exposition.

Ce diptyque fait référence à la Flagellation du Christ peinte par Piero della Francesca vers 1460 et conservée à Urbino (Italie).

Cette œuvre a été acquise auprès de la Galerie Lelong&Co pour un montant de 56 000 €. Cet achat renoue avec une politique d'acquisition d'art contemporain au musée des Beaux-Arts de Dijon. Cette peinture a été présentée à la Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté le 1er décembre 2022 et a reçu un avis favorable.

- Un ensemble de 5 albums comprenant 59 dessins originaux sur vélin et 58 lithographies avant-lettre de Célestin Nanteuil (1818-1873).

Les dessins étaient destinés à illustrer des albums musicaux, genre qui représente quantitativement la part la plus importante de l'œuvre lithographiée de Célestin Nanteuil.

Cet ensemble enrichit notre connaissance du processus de création de l'artiste et des techniques de reproduction mises en pratique pendant l'âge d'or de la lithographie.

Célestin Nanteuil fut conservateur du musée de Beaux-Arts de Dijon de 1867 à 1873 et directeur de l'École des Beaux-Arts. Le musée conserve aujourd'hui près de 400 œuvres de Nanteuil (peintures, estampes et dessins). Cependant ses illustrations pour les titres de musiques étaient encore peu présentes dans les collections dijonnaises.

Cet ensemble a été acquis auprès d'un collectionneur suisse, M. Alessandro Baciocchi pour un montant de 6 000 €.

Cette acquisition a été présentée à la Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté le 1er décembre 2022 et a reçu un avis favorable.

- Une huile sur toile (65 x 55 cm), Le Marchand de lacets, peinte par Louis Boulanger (1806-1867) vers 1863

Louis Boulanger, peintre et directeur du Musée de Dijon, est représenté par une trentaine d'œuvres dans les collections du musée. Ce tableau est un exemple rare de la production tardive de l'artiste qui s'éloigne des sujets romantiques qui firent son succès.

Il a été exposé à Paris au Salon de 1863 (l'année du Salon des refusés où s'impose Manet).

Cette œuvre a été acquise en vente publique à l'Hôtel des Ventes Victor Hugo pour un montant de 2 541 €.

Cette peinture a été présentée à la Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté le 1er décembre 2022 et a reçu un avis favorable.

- Une gouache sur papier (49 x 64 cm), Composition, peinte par Marie Raymond (1908-1988) en 1969.

Cette gouache appartient à la série intitulée « Abstraction-Figures-Astres ». L'entrée de cette oeuvre dans les collections du musée des Beaux-Arts de Dijon est une opportunité pour enrichir le fonds de l'École de Paris.

Cette oeuvre a été acquise en vente publique auprès de la maison de vente Ader à Drouot-Paris pour un montant de 1 536 €.

Elle a été présentée à la Commission scientifique inter-régionale d'acquisition de Bourgogne-Franche-Comté en délégation permanente le 6 octobre 2022 et a reçu un avis favorable.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de confirmer** l'acquisition par la Ville de Dijon d'une huile sur toile signée Marc Desgranchamps, d'une huile sur toile signée Louis Boulanger, d'une gouache de Marie Raymond et d'un ensemble de 5 albums comprenant 59 dessins originaux sur vélin et 58 lithographies avant-lettre de Célestin Nanteuil au bénéfice du musée des Beaux-Arts ;

- **d'autoriser** leurs inscriptions à l'inventaire réglementaire du musée ;

- **de solliciter** au taux maximum, l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour l'acquisition et les restaurations de ces oeuvres ;

- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

La secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Maire,
Monsieur REBSAMEN